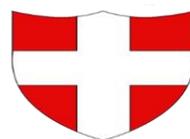


MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

Tarentaise - Chablais - Haute-Savoie - Faucigny - Savoie Propre - Genevois - Maurienne



Pourquoi le M.C.V.S.

RASSEMBLER - RESTAURER - BENEFICIER

Notre TERRITOIRE possède des droits attribués par les puissances.

Le M.C.V.S. existe, si cela vous interpelle ADHEREZ pour les retrouver.

ABONNEMENT ANNUEL 15 EUROS – POUR LES NON-ADHERENTS



Lors de notre permanence tous les samedis matin de 10 h à 12 heures sur le parvis du Sénat (Tribunal de Chambéry) visite de la police municipale.
Depuis huit ans, nous sommes essentiellement actifs et agissants

L'HISTOIRE DU TABLIER – (souvenir)

Vous souvenez-vous du tablier de votre grand-mère

Le principal usage du tablier de grand-mère était de protéger la robe en-dessous, mais en plus de cela, il servait aussi :

- Pour retirer une poêle brûlante du fourneau.
- Pour essuyer les larmes des enfants.
- Et parfois pour nettoyer les frimousses salies.
- Pour porter les œufs de l'étable à la cuisine.
- Quand les visiteurs arrivaient, il servait de cachette aux enfants timides.
- Il servait aussi de soufflet pour ranimer le feu.
- A porter des pommes de terre et du bois en cuisine.
- De panier pour ramasser une poignée de haricots, des carottes... au jardin.
- En automne, on y mettait les pommes tombées.
- Quand quelqu'un arrivait à l'improviste, il servait à essuyer la table.
- A midi, la grand-mère sortait pour faire de signes aux hommes avec son tablier pour diner.
- Dans la poche, parfois il y avait un sucre ou un bonbon pour les enfants et aussi la tabatière pour priser.

Grand-mère s'en servait aussi pour prendre la tarte chaude dans le four et la mettre sur le rebord de la fenêtre pour qu'elle refroidisse ; de nos jours, nous la posons dans le micro-ondes pour la décongeler.

Il faudra de bien longues années avant que quelqu'un invente quelque objet qui puisse remplacer ce bon vieux tablier qui servait à tant de choses.

En souvenir de nos grand-mères, envoyez cette histoire à ceux qui savent et à ceux qui pourront apprécier.

LE PETIT RAMONEUR SAVOISIEN



C'était ainsi, jadis, qu'on désignait les garçonnetts d'une dizaine d'années, tous fluets, qui grimpaient dans les conduits de cheminée, en varappe, afin de les nettoyer. Ils n'étaient pas tous originaires de Savoie, contrairement au nom qu'on leur attribuait.

Certains remontaient d'Auvergne, mais la plupart venaient du Piémont, principalement de la vallée d'Aoste qui, par-delà le col du Petit-Saint-Bernard, prolonge la Tarentaise. Durant la belle saison, ces enfants gardaient les troupeaux sur les pâturages alpestre ; aux premières neiges de l'automne, ayant descendu le bétail vers les étables, ils ne trouvaient à s'occuper qu'à de menues besognes.

C'était alors qu'un maître ramoneur, vêtu du paletot d'un monsieur qui inspirait confiance, passait par les villages et enrôlait son contingent de jeunes « ramonas ».

Aux mères, le fringant leur promettait une poignée d'argent et autant de bouches en moins à nourrir, aux mioches, il assurait le pain et la pitance.

Ces arguments, tentants, suffisaient à convaincre les parents indécis : les maisons modestes laissaient partir leurs rejetons vers les pays d'ailleurs.



PENSEZ A FAIRE ADHERER VOS AMIS

LA SAVOIE

Pays situé entre le Rhône et les Alpes, au sud du lac Léman et au nord du Dauphiné. L'étendue de la Savoie a varié beaucoup suivant les siècles.

Savoie primitive, elle est nommée pour la première fois dans Ammien Marcellin, lib. XI, cap. XI : « **Unde** (au sortir du lac Léman) per **Sapaudiam fertur (Rhodanus)** et **Sequanos** », vers 360.

Sapaudia Burgundionibus data est cum indigenis dividenda, vers 443 (Prosper Tyro. Chronicon). Suivant le commentaire d'Adrien de Valois, la **Sapaudia** des Burgondes correspondait au territoire de l'ancienne Allobrogie.

Vers 484, Saint Epiphane, évêque de Pavie traverse la Sapaudia pour se rendre à Genève et obtenir de Gondebaud la libération de nombreux prisonniers de guerre : **Per singulas urbes Sapaudie** (ENNODIUS, Vita Sancti Epiphanii).

Au commencement du Vème siècle, Saint Avit, évêque de Vienne, se plaint que Sigismond, roi burgonde, n'ait pas passé par Vienne pour se rendre « **de Sapaudia... ad Provinciam** ».

Classis barcariorum Ebreduni Sapaudie, VIème siècle (Notia dignitatum imperii).

La Savoie Carolingienne. 811, Charlemagne, partageant son immense empire entre ses fils, donne à Louis de Bavière, entre autres « **Lugdunensem pagum, Saboiam, Moriennam, Tarentasiam, montem Cinisium...** ». On constate qu'à cette date ni la Maurienne ni la Tarentaise ne faisaient partie de la Savoie.

La Savoygia du Moyen-Age. Al'époque féodale, la **Savoia** ou **Savogia** perd encore de son extension. Elle ne comprend plus gère que la vallée qui sera désignée sous le nom de « **Savoie propre** », c'est-à-dire proprement dite. Elle est souvent mentionnée comme étant simplement une dépendance du **pagus Gratianopolitanus**.

In pago Gratianopoli, in agro Savogensi, IOII (BESSON, Pr. n° 4).

In pago Gratianopoli, in comitatu Savogensi, in villa Sancti Andree, vers 1015 (cartul. Gren.).

Les limites de ce qu'on appelait alors la **Savoie** nous sont indiquées par le texte suivant : **Per totam Sabaudiam, videlicet a burgo Conflati usque ad Tilletum citra Auas, et usque ad Sibuetam**, 1242 (Mor. Bauges, II, 503). « Dans toute la Savoie, c'est-à-dire depuis le bourg de Conflans jusqu'au Tillet en deçà d'Aix (les Bains) et jusqu'à la Sibuette ». Nous croyons qu'il faut lire **Silvetam**, la petite forêt, lat. silva. Probablement celle de Tresserve.

SAVOIE (DECANAT DE). – L'une des quatre divisions du diocèse de Grenoble au moyen-âge : **in episcopatu Gratianopolitano, in comitatu nostro, in villa que vocatur Maltacina, ad radicem montis Munni**, XIème siècle (GUICHENON, Pr. P. 8).

Au Nord, le décanat de Savoie s'étendait jusqu'au ruisseau du Sierroz et au mont du Chat, au sud-est jusqu'à la Rochette et à Saint-Vital exclusivement.

SAVOIE (COMTE OU DUCHE DE). – La Savoie, comme pays, a suivi la fortune de ses princes, d'abord comtes de Maurienne, comtes de Savoie, ducs de Savoie Savoie avait deux significations différentes.

Il indiquait en premier lieu le petit district correspondant à l'ancien **pagus Savogensis** ou à la **Saboia** de l'empire de Charlemagne.

Il désignait en second lieu et dans l'acceptation la plus large. L'université des possessions cisalpines de nos souverains : c'est là ce qu'on appelait la grande patrie de Savoie, **magna patria Sabaudie**.

« D'après A. GROS - Le dictionnaire étymologique de Toponymie Savoisiennne » - Colette BIGUET

Suite au prochain numéro.../...



CHARPENTE
de la Balme

BIGUET Pierre
Tél. 06 11 70 68 24
73popu@orange.fr
labalme73@sfr.fr

73200 Albertville

SARL Carrosserie Carrier Johan
dépannage réparation carrosserie tôlerie peinture bris de glace

toutes marques toutes assurances

véhicule de courtoisie nettoyage
auto

port: 0640320862
tél: 0450445337
carrosserie-carrier@orange.fr



543, route d'Albertville
74210 Faverges

Il ne fait aucun doute que la Dislocation des Etats de Savoie, territoire de l'Arc Alpin, lien entre l'Europe Centrale et la Méditerranée fut réalisée au mépris du Droit International (1815, 1860, 1947) et que cette politique fut le fait des différents régimes qui exercèrent le pouvoir en France.

Maintenant, il faut penser à l'avenir !

En, 1860, l'Europe rentre dans le siècle de la Révolution Industrielle (Charbon, acier, chemin de fer).

C'est le début de l'ère de la mécanisation, qui touchera bientôt l'ensemble des activités humaines.

C'est le début de la prolétarisation des populations et la généralisation de la condition sociale.

Nos sociétés vont traverser toutes les étapes de la modernisation, les grands perdants seront bien sûr les paysans qui depuis des siècles représentaient le socle de stabilité de nos sociétés.

Alors, il faut bien faire un bilan, nous vivons dans une autre époque !

On ne parlait pas à ces époques du massacre de la biodiversité, de dérèglement climatique, de déplacement de population ; les surplus de population étant absorbés par les empires coloniaux au détriment des populations d'origine.

Les progrès « techniques » et « démocratiques » étaient exportés depuis 1792 à la pointe des baïonnettes.

Il n'est plus question aujourd'hui de coudre des reprises pour reconstituer le passé, mais d'avoir une vision d'avenir pour les populations futures.

Un avenir qui fasse place à l'utopie et au rêve, et ne s'acharne pas sur un pragmatisme réaliste désuet.

Il faut pratiquement tout inventer. Inventer un environnement politique, économique, définir le cadre de vie et le biotope dans lequel nous aspirons à vivre.

C'est un travail immense dans lequel toutes les populations du territoire concerné à son idée à apporter.

Ressasser nos rancœurs ne sert à rien, nous n'y agglutinons que ceux qui exprime leurs nostalgies mystiques d'un passé qu'ils n'ont pas connus et leurs propres frustrations.

Cette opportunité historique, fait d'ailleurs peur à tout un tas de « groupuscules Savoisiens » qui préfèrent ressortir des éléments d'archives pour essayer de se trouver une certaine légitimité.

Barbojohan Coumtéa de Nissa.

Le monde politique est-il notre meilleur tremplin ?

Y avons-nous encore une place ?

On a pu l'observer au plus fort de l'épidémie, le monde politique ne considère plus les territoires de l'arc alpin.

Le bal des ouvertures, des fermetures et des aménagements sanitaires se faisant au service des grands groupes, piétinant le local, le petit et l'artisan dans le but de pouvoir à terme capter ses parts de marché.

Oui pour les nations et pour l'Europe les régions de montagne sont devenues des territoires de rapport qu'importe la population.

Vous le savez, aucun politique n'est monté au créneau pour nous défendre, bien au contraire il attend sagement le pouvoir se repaître des défuntes économies locales.

Dans ces conditions les ALPINS « FMCA » se questionnent sur son rôle dans ce panier de crabes.

Une solution se profile, elle nous rendra plus fort, il est impossible d'en parler plus avant pour l'instant, mais j'espère vous revenir avec beaucoup plus d'informations sur cette idée extraordinaire qu'un de nos membres nous a apportée.

Nous avons eu une année difficile, les beaux jours ne sont pas encore de retour, mais nous avançons en confiance.

Je tiens à vous faire part au nom du comité de la fierté qu'est la nôtre au service de nos régions alpines avec la tâche enthousiasmante de nous réunir et nous fédérer.

Rémi OUDIN

Les Hommes passent. Leurs illusions trépassent. La Savoie demeure...

Henri DENARIE

Vous désirez vous procurer :
Un jeu de support de plaque,
Une carte d'identité ou
Adhérer à notre mouvement ?
Contactez nos vice-présidents ainsi que les personnes citées en fin de
Bulletin ou simplement sur notre site internet « etatfederaldesavoie.com »



LA TABLE DE L'ALPIN La gastronomie des cimes

Comment faire de bonnes saucisses

Pour les saucisses : 250 g de cœur de veau ou de bœuf - 250 g de fraise de veau - 1/4 de mou de veau - 1 kg de gorge de porc - 1 kg de plates côtes de porc désossées - 1 chou blanc - 1 oignon - 2 gousses d'ail - 1 c. à café de sel fin - 2 g de poivre - 2 g d'épices mélangées sauge, noix de muscade, clou de girofle - 2 à 3 m de boyaux de bœuf.

Epluchez l'oignon et l'ail, les émincer.

Lavez le chou, le râper

Passez toutes les viandes à la machine à hacher.

Dans un grand saladier mélangez les viandes, l'ail, l'oignon, le chou, les épices.

Remplissez les boyaux avec cette farce à l'aide d'un entonnoir.
Ficelez les extrémités.

Formez des chapelets de 4 à 5 saucisses pour faciliter la manipulation.

Laissez Sécher un jour ou deux.

Avant la cuisson, piquez les saucisses avec une fourchette – pelez les pommes de terre.

Placez les saucisses et les pomme de terre dans une cocotte, ajoutez le bouquet garni, salez, poivrez et recouvrez d'eau froide.
Laissez frémir une heure à couvert.

BON APPETIT

« D'après Emile ESCALLIER » - Evelyne HARLAY



Chef-d'œuvre de notre ami
Bernard Charron

Notre collégiale qui a lieu tous les 1^{er} vendredis de chaque mois à Faverges est interrompue depuis octobre dernier pour cause sanitaire dû au Covid 19, mais nous ne désespérons pas de reprendre nos activités le plus rapidement possible. Nous ne manquerons pas de vous tenir informé.

Les Ardoisières de Cevins

Les ardoisières de Cevins sont situées à une altitude d'environ 2000 m, au lieu-dit Praz Bellin, sur les flancs du Grand Mont, qui culmine à 2686 m. Le gisement ardoisier, qui se prolonge sur le territoire de la Bâthie, est à 5,5 kilomètres, à vol d'oiseau, du village d'Arbine, édifié dans la vallée, à 380 m d'altitude, au bord de la route nationale n° 90. Depuis la vallée, le site des ardoisières est à environ 5 heures de marche. La presque totalité de la fabrication descendait à Arbine, à dos de mulet, en traîneau, sur des chariots appelés « galères », ou par câble. Le solde allait au château de Courts à Cevins, propriété des comtes de Cevins, qui possédaient aussi les ardoises.

Le handicap de l'altitude a lourdement pesé sur le destin des ardoisières de Cevins, dont le gigantesque potentiel a été sous-exploité. Durant des siècles, l'exploitation du gisement s'est faite au moindre coût sur des affleurements ardoisiers ; le travail d'extraction ne peut être que saisonnier, de juin à octobre et la situation de ces ardoisières d'altitude pose de gros problèmes d'intendance pour le personnel et d'acheminement de la production dans la vallée.

Pour éviter de longs trajets quotidiens, les ouvriers doivent être logés à proximité des carrières, où il n'y a ni eau, ni nourriture, ni bois de chauffage. La carte sarde de 1738 ne mentionne aucune cabane sur le site même des ardoisières ; les bâtiments sont en aval, à 1600 m d'altitude, au lieu-dit Les Chappes où l'on trouve de l'eau et du bois. Chaque jour, les ouvriers ont une heure de marche pour rejoindre le site d'exploitation, par un sentier en pente très raide, presque un couloir de traînage.



Au cours du XVIIIème siècle, le comte de Cevins fait réaliser des constructions en pierre sèche, avec des blocs d'ardoises, juxtant les carrières, afin d'héberger ses ouvriers. Cet ensemble de travaux, auquel s'ajoute l'installation de magasins dans la plaine, lui auraient coûté environ 16000 livres.

Les plans cadastraux du XIXème siècle montrent que les baraquements des Chappes ont disparu, et que les bâtiments

sont au lieu-dit « Les Ardoisières », à 2000 m d'altitude. Désormais, ils resteront là, bien que l'eau potable doive être remontée par corvée, d'une source située 300 m en contrebas, appelée source Miollet. Lors de la dernière période d'exploitation, de 1946 à 1954, l'eau est transportée à dos d'homme, dans des « bouilles » de 50 litres en fer blanc, mais le personnel est logé dans un chalet édifié à côté du gisement, les ruines des constructions du XVIIIème siècle n'étant plus utilisables.

Pour tenter de résoudre le problème du transport des ardoises vers la vallée, la Société des Ardoisières de Cevins, nouvellement créée, fait construire à grands frais, en 1864, une route de 3,5 à 4 m de large, descendant du bas gisement à 1900 m d'altitude, aux Chappes, à 1600 m, puis au plateau des Planches, à 1100 m, où s'achève le domaine du terrain communal. De ce lieu à Arbine, la mise en place de deux câbles n'a pas donné tous les résultats escomptés.

Parallèlement, des ateliers et caves sont édifiés à Arbine, afin de stocker les ardoises et des blocs ardoisiers, qui sont travaillés durant l'hiver. Après la seconde guerre mondiale est repris le mode de transport par câble, de la carrière à Arbine.

La relative facilité d'extraction en carrière, et surtout l'exceptionnelle qualité des ardoises produites ont partiellement compensé les inconvénients d'un gisement d'altitude, difficilement accessible.

Aux dires des experts, l'ardoise de Cevins s'impose en qualité comme la première de Savoie, voire même de France : « Elles sont d'un grain fin, d'une belle couleur bleu foncé, inaltérables, tandis que souvent les autres ardoises, notamment celle de Maurienne deviennent ternes, blanchâtres et s'exfolient à la longue.

Le contraste est frappant entre deux toitures voisines, recouvertes de ces deux variétés d'ardoises, comme on peut le voir à Albertville même.

La durée des ardoises de Cevins est pour ainsi dire indéfinie ; elles sont de plus impénétrables à l'eau et ne renferment pas de carbonate de chaux.

Elles se travaillent facilement et donnent, par conséquent, peu de déchet, pour la perforation des trous nécessaires à leur pose ».

Les ardoisières de Cevins sont aussi probablement « les plus anciennement exploitées de la Savoie », Barbier, dans sa « Savoie Industrielle » affirme que « ce fait résulte de la tradition, de nombreux travaux qui existent sur le gisement, et des restes que l'on trouve au milieu des ruines des anciens châteaux, où leur qualité les fait facilement reconnaître ».

Un ingénieur, Nougarede, qui réalise en 1880 une solide étude sur les ardoisières de Cevins, pour le compte d'une nouvelle société, tente une estimation de l'ancienneté de l'exploitation, à partir du volume d'ardoises apparemment enlevées au gisement initial : « On peut voir les profils que la grande couche à ardoises a été enlevée sur 22 m en inclinaison, en moyenne, ce qui donne 250 millions d'ardoises environ extraites anciennement dans ce seul massif.

Si nous admettons une production moyenne annuelle de 500 000 ardoises, l'exploitation durerait depuis 500 ans environ, ce qui ferait remonter son origine vers la fin du XIV^{ème} siècle c'est-à-dire plus tard qu'Angers, où des documents authentiques datent du XII^{ème} siècle.

L'exploitation n'a certainement pas été continue durant 5 siècles, compte-tenu des vicissitudes historiques et seule l'analyse de documents médiévaux, comme comptes de châtelainies pourraient peut-être préciser les lointaines origines de ardoisières de Cevins.

En dépit de leur qualité et de la richesse du gisement, les ardoisières de Cevins sont, depuis un demi-siècle, une friche industrielle insolite au milieu des alpages, nous la parcourons avant d'essayer de retracer leur longue et complexe histoire, dans laquelle se mêlent d'épineux problèmes de propriétés, d'exploitations, de transports et de marchés.



«Tiré du livre Les ardoisières de Cevins de Marc POINTET et son accord pour diffusion » - Dominique NOYEAU

EPHEMERIDE

Le 3 avril 1800

Le château de Bordeau, devenu propriété d'état, est vendu à J-B Viviani de Chambéry.

Voici, en quelques lignes, l'histoire des changements de propriétaires du château de Bordeau depuis plus de cent ans.

Nous la puissions dans la monographie pleine d'intérêt publiée par M. Mailand, notaire à Aix-les-Bains, qui sait faire deux parts de son intelligence, l'une qu'il consacre aux affaires de ses clients et l'autre qu'il réserve à l'histoire de son pays.

Lorsqu'éclata, la révolution de 1792, le château de Bordeau appartenait à la famille Sallier de la Tour de Cordon.

Le directoire du Mont-Blanc publia un décret qui prononçait le bannissement à perpétuité du territoire français, de tous les émigrés de la confiscation de leurs biens au profit de la république (Eh oui nous sommes sous occupation française).

Victor-Amédée Sallier de la tour de Cordon ayant émigré, son château de Bordeau, avec toutes ses terres, devint en 1794, en vertu du décret précité, la propriété de la république, et le gouvernement le vendit le 3 avril 1800 à M. J-B Viviani, de Chambéry, (et oui c'était déjà comme cela, ça n'a pas changé).

Par contrat d'échange du 22 septembre 1810, les héritiers de J-B Viviani le cédèrent à Antoine-Marie-Thérèse Métral, née à la Motte-Servolex, avocat et avoué à la cour d'appel de Grenoble.

RETROUVONS ENSEMBLE LA SOUVERAINETE DE NOTRE TERRITOIRE

Adhérer au Mouvement Citoyen des Voix de Savoie pour :

- Retrouver notre territoire.
- Restaurer notre identité Savoisienne.
- Retrouver nos titres et nos racines.
- Bénéficier de nos institutions.
- Retrouver notre identité et nos droits.

En téléchargeant le document sur notre site.

Vous pouvez également contactez :

Evelyne Harlay - eve.harlay26@gmail.com

Dominique NOYEAU - dominiquenoyeau@orange.fr

Pierre BIGUET - 73popu@orange.fr

Colette BIGUET - 06.15.89.21.50

Et aussi tous les responsables de province.

Enfin, par un autre acte du 2 octobre 1850, les héritiers d'Antoine-Marie-Thérèse Métral le vendirent à :

M. Joseph-Louis-Thomas Girod, conseiller de cette même cour.

Aujourd'hui le château appartient aux héritiers du dit Girod.

Cette péripétie démontre que déjà à l'époque apparaissaient les prémices de ce que l'on allait subir 60 ans plus tard, c'est à dire :

Confiscation de nos richesses par l'état français pour revente de nos biens à leurs amis !!!

BULLETIN TRIMESTRIEL DU MOUVEMENT CITOYEN DES VOIX DE SAVOIE

N° 14 - 2ème trimestre 2021

Notre site : etatfederaldesavoie.com